

Département du Val d'Oise

Canton de Domont

Commune de Saint-Prix

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Date de convocation : 1^{er} juin 2023

Date d'affichage : 16 juin 2023

Membres en exercice	29
Membres présents	18
Membres votants	27

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 21 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence de Madame Céline VILLECOURT, Maire.

Etaient présents : Madame Céline VILLECOURT, Maire, M. MAIRE, M. BOURSE, M. SEFRIN, Mme THOMAS-MALBEC, M. KAYAL, Mme CHAPPAZ, Adjoint – M. JEAN-JACQUES, M. VET, Mme MAUGER, Mme DRIENCOURT, M. GANDRILLON, M. ESTARZIAU, Mme LECLERC, Mme TRAN, Mme MONET, M. ROCHER, Mme YOT formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme MOLLIERE pouvoir à M. BOURSE, M. CHASTAING pouvoir à Mme LECLERC, Mme DANIN pouvoir à Mme THOMAS-MALBEC, M. ENJALBERT pouvoir à Mme VILLECOURT, Mme CHAIZE pouvoir à Mme CHAPPAZ, M. TOHME pouvoir à M. KAYAL, Mme MOROSAN pouvoir à Mme DRIENCOURT, Mme ETHUIN-JEANMET pouvoir à Mme YOT, M. ALLET pouvoir à M. ROCHER.

Absents : Mme NGO DJOB, M. RICHARD.

Secrétaire de séance : M. SEFRIN

N° DEL-2023-051

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU VAL D'OISE AU TITRE DE L'AIDE POUR LES GYMNASES A PROXIMITE DES COLLEGES DEPARTEMENTAUX

Le conseil municipal, sous la présidence de Madame le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la Commune a le projet de réaliser des travaux de réhabilitation et modernisation des installations et équipements techniques vieillissants du complexe sportif Christian Dufresne et d'acquérir des équipements sportifs pour la pratique de la gymnastique et de la boxe

CONSIDERANT la possibilité de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise au taux maximum de 35% du coût global H.T, soit de 324 002,49 € H.T. au maximum,

CONSIDERANT la note explicative de synthèse et sur le rapport de Monsieur Daniel KAYAL ;

Le Conseil de Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE le projet de réalisation des travaux de réhabilitation et modernisation des installations et équipements techniques vieillissants du complexe sportif Christian Dufresne et d'acquérir des équipements sportifs pour la pratique de la gymnastique et de la boxe.


Article 2 : AUTORISE Madame le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise au taux maximum de 35% du coût global H.T, soit de 324 002,49 € au maximum,

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se référant à cette demande de subvention.

* *

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois à compter de sa réception en Préfecture.

pour extrait conforme au registre des
délibérations
Mme VILLECOURT – Maire

The image shows a circular official seal of the Mayor of Sapoy, Val d'Oise. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAPOY' at the top and '(Val d'Oise)' at the bottom, with a central emblem. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.